

FAIRE AVANCER
LE MANITOBA
BUDGET 2020

DISCOURS



Manitoba 

DISCOURS DU BUDGET 2020 DU MANITOBA

M. Scott Fielding
Ministre des Finances
Le 11 mars 2020

Les documents offerts en français sur le site Internet

www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2020 du Manitoba
- Budget 2020
- Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021
- Rapports financiers

Disponible en d'autres formats, sur demande.

This document is available on the Internet at:

www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2020 Manitoba Budget Address
- Budget 2020
- Budget Papers
 - Summary Budget and Financial Updates 2020/21
 - Economic Review and Outlook
 - Tax and Fee Measures
 - Fiscal Arrangements
 - Manitoba's Poverty Reduction Strategy
- Fiscally Responsible Outcomes and Economic Growth Strategy
- Estimates of Expenditure for the Fiscal Year Ending March 31, 2021
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics
- Facts for Investors

Available in alternate formats upon request.

**DISCOURS DU BUDGET 2020
DU MANITOBA**



INTRODUCTION

Il y a quatre ans, notre gouvernement a mis le Manitoba sur la longue voie du redressement.

Nos prédécesseurs avaient légué une énorme dette à notre province. Alimentée par un déficit sommaire annuel de près d'un milliard de dollars, cette dette se serait élevée à deux milliards de dollars d'ici 2022.

Le compte de stabilisation des revenus avait été tari.

La province affichait les plus longs délais d'attente dans le domaine de la santé et les pires résultats en éducation au Canada.

Nos services sociaux n'aidaient pas les personnes qui en avaient le plus besoin.

Nous étions les premiers au pays en matière de pauvreté infantile.

Les livres de comptes du gouvernement comptaient un grand nombre d'actifs surévalués.

Nos prédécesseurs minimisaient de nombreux passifs ou les cachaient à la population.

Certains éléments comptés et évalués en tant qu'actifs du gouvernement n'en étaient pas.

Réagissant à la situation désastreuse héritée des néo-démocrates, notre gouvernement progressiste-conservateur a entrepris la rude tâche de redresser les finances du Manitoba, de réparer les services sur lesquels compte la population et de rebâtir notre économie.

Nous avons fait des progrès remarquables pour atteindre chacun de ces objectifs et notre situation s'est grandement améliorée depuis quatre ans.

Nous avons réduit le déficit chaque année, et même dépassé nos objectifs à cet égard, tout en investissant des sommes records pour la santé, l'éducation et les familles.

Nous avons rendu le coût de la vie plus abordable en diminuant le taux de la taxe sur les ventes au détail, en réduisant le glissement d'une tranche d'imposition à l'autre et en supprimant de nombreux autres frais.

Des milliers de résidents du Manitoba ayant les revenus les plus faibles ne paient plus d'impôt provincial sur le revenu.

Le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté s'est réduit.

Et nous offrons de meilleurs soins de santé, plus rapidement.

Nous renflouons le compte de stabilisation des revenus en y injectant 300 millions de dollars de plus.

D'ici la fin du prochain exercice, le solde du compte s'élèvera à 872 millions de dollars et le compte sera entièrement provisionné.

Notre province sera en bien meilleure position pour faire face à toute urgence imprévue.

Nous avons grandement amélioré l'exactitude et la transparence de nos livres de comptes en passant à une comptabilité de synthèse et en évaluant avec précision les actifs et les passifs du gouvernement.

En quatre ans seulement, le Manitoba a fait énormément de cheminement vers l'établissement d'une base financière saine et durable, mais la voie du redressement reste longue.

De nombreux obstacles de taille se dressent encore sur notre chemin.

Malgré les progrès constants réalisés en matière de réduction du déficit, la dette par habitant du Manitoba demeure la plus élevée des provinces du Canada.

Pour la troisième année consécutive, les intérêts et les frais de service pesant sur la dette provinciale dépasseront un milliard de dollars.

Le retour à l'équilibre budgétaire avant la fin du mandat actuel du gouvernement sera une réussite remarquable.

Il faudra toutefois 82 années consécutives d'équilibre budgétaire et 100 millions de dollars en remboursement annuel pour que le Manitoba soit libéré de sa dette.

Voilà la véritable profondeur du gouffre que nous ont légué les néo-démocrates.

Les Manitobains s'extirpent progressivement de ce gouffre depuis 2016. Ils devront continuer à le faire pendant des décennies.

Le Budget de 2020 poursuit notre travail acharné en mettant l'accent sur les questions qui comptent le plus aux yeux des Manitobains :

l'offre de meilleurs services;

la protection de notre environnement;

des collectivités plus sûres et plus fortes;

le coût de la vie plus abordable;

et la construction d'un avenir plus prometteur pour tous les résidents du Manitoba et leurs familles.

Les Manitobains nous ont élus – et réélus – pour accomplir ce travail.

Et c'est ce que nous faisons.

Nous avons pris cet engagement et notre gouvernement tient ses promesses.

En 2016-2017, nous avons réduit de 143 millions de dollars le déficit sommaire, le faisant passer à 789 millions de dollars. Depuis, nous avons réalisé des progrès constants.

J'ai le plaisir d'annoncer à la population du Manitoba que nous sommes en voie de réduire le déficit sommaire de l'exercice 2019-2020 à 325 millions de dollars.

De plus, grâce à une série de mesures que je décrirai dans un instant, nous prévoyons un déficit sommaire de 220 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021.

Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif de déposer un budget équilibré au cours du mandat actuel du gouvernement.

DE MEILLEURS SERVICES POUR LES MANITOBAINS

Après plus d'une décennie de déclin dans la qualité de notre système de soins de santé sous les gouvernements de nos prédécesseurs, notre gouvernement transforme ce système pour que les Manitobains reçoivent de meilleurs soins de santé au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Après plus d'une décennie de détérioration de la qualité de notre système d'éducation, notre gouvernement ouvre de nouvelles écoles et propose une nouvelle approche de l'enseignement qui donne aux jeunes manitobains la possibilité de développer pleinement leur potentiel.

Après plus d'une décennie de désespoir pour les familles dans le besoin de toute la province, notre gouvernement réduit la pauvreté et offre les services sociaux dont les Manitobains ont besoin pour repartir du bon pied.

Le Budget de 2020 porte les fonds alloués au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active à 6,82 milliards de dollars, soit un niveau inégalé dans l'histoire du Manitoba.

Ce montant comprend le financement d'une série de projets d'immobilisations, avec un budget total de 1,8 milliard de dollars destiné à l'infrastructure stratégique.

Deux des principaux projets sont l'élaboration du plan directeur pour le complexe du Centre des sciences de la santé, dont on estime le coût total à 592 millions de dollars, et le réaménagement de l'Hôpital général de Saint-Boniface, au coût de 88,5 millions de dollars.

La mise en œuvre du Plan provincial de services cliniques et préventifs injectera plus de 250 millions de dollars dans la santé des régions rurales et du Nord, dans le soutien apporté à la santé numérique et dans les investissements en infrastructure relatifs à des projets et à la prestation des programmes.

Ce plan améliorera l'accès local aux services de santé et répondra aux besoins des collectivités dans des domaines tels que la prévention, le dépistage et la gestion des maladies chroniques.

Il permettra aux patients d'accéder aux soins dont ils ont besoin à proximité de chez eux et évitera 2 500 transports de patients jusqu'à Winnipeg au cours des cinq prochaines années.

Ce plan permettra également de réduire les temps d'attente dans les hôpitaux de Winnipeg en déplaçant l'équivalent de 21 000 jours de soins hors des établissements de soins de courte durée de la ville.

Le Budget de 2020 investit également 10 millions de dollars supplémentaires dans la réduction des temps d'attente pour les opérations de la cataracte et les arthroplasties.

Cet investissement réduira les temps d'attente pour des milliers d'opérations.

Notre gouvernement poursuit ses investissements dans les traitements de suppléance rénale, que ce soit dans les centres de dialyse des centres de santé partout au Manitoba ou dans le cadre des programmes d'hémodialyse à domicile.

Une unité d'hémodialyse comptant 22 postes et pouvant accompagner jusqu'à 132 patients est en cours de création dans le cadre des 75 millions de dollars alloués au Diagnostic Centre of Excellence du Centre des sciences de la santé.

Ce projet devrait être essentiellement achevé plus tard cette année.

Notre gouvernement travaille sans relâche pour trouver des moyens de répondre aux problèmes de santé mentale et de dépendances dans notre province.

C'est pourquoi le Budget de 2020 augmente de deux millions de dollars les fonds alloués à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances dans le cadre de l'accord de financement entre le Canada et le Manitoba, ce qui fait passer cette enveloppe à 22 millions de dollars.

Le Budget de 2020 inclut également une hausse de 1,9 million de dollars pour les médicaments utilisés dans le cadre des soins de courte et de longue durée, et une augmentation de 3,9 millions de dollars visant le programme de médicaments pour les familles.

Un financement supplémentaire de 188 000 dollars est accordé au Laboratoire provincial Cadham afin de faire face aux épidémies dans l'ensemble de la population.

Il y a quelques semaines, notre gouvernement a annoncé une augmentation de 6,6 millions de dollars du financement de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, pour l'année scolaire 2020-2021.

Le Budget de 2020 prévoit des subventions de fonctionnement totalisant jusqu'à 1,33 milliard de dollars pour les divisions scolaires publiques.

Jamais l'éducation n'avait reçu un tel niveau de financement dans notre province.

La formule de financement actuelle permet de veiller à ce qu'aucune division scolaire ne reçoive moins de 98 % du financement reçu lors de l'exercice précédent, après les rajustements liés aux inscriptions et à d'autres facteurs.

Le Budget de 2020 prévoit aussi une enveloppe de 160 millions de dollars pour les projets d'immobilisations liés à l'éducation de la maternelle à la 12^e année, y compris la construction de sept écoles et plusieurs projets importants d'agrandissement et de rénovation.

D'ici la fin du prochain exercice, 4 425 nouvelles places en salle de classe seront offertes ou incluses dans des projets de construction.

Et ce n'est qu'un début.

Treize écoles supplémentaires verront le jour au cours des 10 prochaines années dans le cadre de notre Garantie de 20 nouvelles écoles.

Notre gouvernement sait que les enfants ont besoin d'un bon déjeuner nourrissant chaque matin pour pouvoir bien travailler à l'école.

Nous continuerons à œuvrer avec nos partenaires communautaires afin de fournir des repas aux élèves qui en ont besoin dans notre système scolaire.

L'an passé, notre gouvernement a lancé un examen indépendant du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Une commission composée de neuf membres mène cet examen. Les conclusions et les recommandations devraient être connues au printemps.

Le Budget de 2020 alloue cinq millions de dollars à la mise en œuvre des réformes éducatives liées à cet examen.

Le Budget de 2020 augmente aussi de 2,4 millions de dollars les fonds destinés à l'élaboration des programmes d'études.

Ces fonds soutiendront l'élargissement de la portée du programme provincial d'évaluation, la modernisation du cadre provincial des programmes d'études, ainsi que le renouvellement des programmes d'études de sciences de la nature M à 12 et d'éducation à la santé portant sur la lutte contre les dépendances.

Dans le cadre de l'engagement de 25 millions de dollars sur cinq ans de notre gouvernement à l'égard de la mise en œuvre du Fonds des idées du personnel enseignant, le Budget de 2020 affecte cinq millions de dollars à cette initiative importante.

Notre gouvernement sait que des familles saines sont les fondations sur lesquelles repose une province dynamique.

C'est pourquoi le Budget de 2020 augmente le financement de trésorerie accordé au ministère des Familles pour le faire passer à 2,1 milliards de dollars.

C'est le plus haut niveau d'aide de trésorerie votée et accordée aux services sociaux de l'histoire du Manitoba.

Cette enveloppe comprend une augmentation de 21,2 millions de dollars des fonds alloués aux Services d'intégration communautaire des personnes handicapées.

Avec un investissement de 2,7 millions de dollars, le Budget de 2020 soutient également l'ajout de 1 087 places de garderie autorisées.

Parmi ces places, 1 037 seront créées dans le cadre de nouveaux projets d'immobilisations, y compris des nouvelles écoles, auxquelles viendront s'ajouter 50 nouvelles places dans des garderies familiales.

Notre gouvernement poursuit la mise en œuvre du nouveau modèle d'enveloppe budgétaire globale pour les régies et les offices de services à l'enfant et à la famille.

Ce modèle donne les moyens de réaliser des changements transformateurs en offrant à ces régies la souplesse qui leur permet d'affecter plus de fonds aux initiatives de prévention et d'intervention précoces.

Il donne aux offices la capacité de déployer des solutions créatives pour accompagner les familles et éviter le recours au placement des enfants ou le maintien de cette prise en charge.

Dans le cadre du Budget de 2020, le financement de trésorerie destiné à la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba augmente de 10 millions de dollars.

Sur les cinq prochaines années, le rôle de la Société passera de celui de fournisseur de logements à celui de bailleur de fonds et d'organisme de réglementation, avec l'objectif de rendre le logement social plus durable.

Le Budget de 2020 affecte également 12,7 millions de dollars dans le cadre d'un plan visant à mettre fin au fonds de construction et de remise en état de logements du Manitoba en vertu de l'initiative d'assainissement des fonds spéciaux.

Cet argent sera réinvesti pour combler le déficit d'immobilisations dans notre parc immobilier ainsi que pour mener des projets d'immobilisations plus en adéquation avec l'intention initiale du fonds.

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Notre gouvernement est au premier rang de la lutte planétaire visant à protéger notre environnement contre la pollution et les conséquences du changement climatique.

Nous montrons la voie en éliminant la production d'électricité au charbon dans la province.

Nous montrons la voie en investissant des milliards de dollars dans la production et le transport d'une hydroélectricité propre et renouvelable.

Et nous montrons la voie grâce à notre Plan vert et climatique, le meilleur au Canada.

Ce plan permettra de poursuivre les investissements dans les énergies renouvelables tout en encourageant les Manitobains à réduire leur consommation d'énergie.

Il aidera les collectivités dans leurs efforts de protection de nos bassins hydrographiques.

De plus, il permettra de nettoyer les sites contaminés, d'accroître le recyclage et de construire les nouvelles écoles selon les normes les plus élevées d'efficacité énergétique et de conception environnementale.

Le danger du changement climatique nous oblige à diminuer les émissions de gaz à effet de serre en réduisant notre dépendance aux hydrocarbures.

Nous savons que la tarification du carbone est susceptible de modifier le comportement du consommateur.

Si une réflexion approfondie est menée concernant les répercussions économiques d'une telle tarification, sa mise en œuvre peut encourager les consommateurs à choisir des produits, des services et des activités moins nocifs pour notre environnement.

Le mécanisme universel de la taxe fédérale sur le carbone ne permet pas d'atteindre cet objectif ici, au Manitoba.

Le plan d'Ottawa ne tient pas compte de ses conséquences négatives sur la part relativement élevée de nos émissions agricoles et la part relativement faible de notre secteur industriel.

Il ne tient pas non plus compte du fait que nous disposons d'un réseau électrique propre grâce aux investissements massifs déjà engagés par les Manitobains dans le cadre de notre passage à une production d'énergie sans carbone.

On évoque souvent le surinvestissement imprudent d'Hydro-Manitoba et la mauvaise gestion des projets qui a entraîné un dépassement budgétaire de presque 10 milliards de dollars.

La dure réalité, c'est que la population du Manitoba paiera le coût de ces investissements pendant des décennies.

Les Manitobains méritent d'être respectés pour avoir fait preuve de clairvoyance en réalisant ces investissements.

Ils méritent de la reconnaissance, car ils assument ces coûts énormes alors qu'aucune autre province ne le fait.

Le plan fédéral de taxe sur le carbone, à 50 dollars par tonne, coûterait à chaque Manitobain 400 dollars de plus par an.

À titre de comparaison, chaque ménage manitobain doit près de 44 000 dollars en raison de la dette liée à l'énergie hydroélectrique, avec un coût d'intérêt annuel de presque 1 600 dollars par ménage.

Autrement dit, la population manitobaine paie déjà une taxe pour un investissement qui réduit les émissions de gaz à effet de serre, sous forme de paiements de la dette d'Hydro-Manitoba. Cette taxe représente presque quatre fois plus d'argent que n'en rapporterait la taxe fédérale sur le carbone de 50 \$ par tonne.

La conclusion est évidente : ajouter à notre dette d'hydroélectricité une taxe sur le carbone imposée par Ottawa est injuste pour les Manitobains.

Nous serions pénalisés parce que nous sommes les champions nationaux des investissements favorables à l'environnement.

Dans aucune autre province, la lutte contre les émissions de carbone ne coûte aussi cher à la population.

La taxe d'Ottawa sur le carbone est une menace pour l'économie du Manitoba.

Elle nuit à notre compétitivité.

Et au fur et à mesure qu'elle augmentera d'année en année, elle nous coûtera des emplois et des investissements du secteur privé.

Notre gouvernement ne le permettra pas.

C'est la raison pour laquelle nous mettrons en œuvre un éco-prélèvement à compter du 1^{er} juillet de cette année.

Fixé à 25 \$ par tonne, l'éco-prélèvement du Manitoba sera aussi uniforme que l'horizon des Prairies.

Il ne changera pas d'une année à l'autre.

Il coûtera moins cher aux familles et aux entreprises du Manitoba et il réduira les émissions de gaz à effet de serre plus efficacement que le plan fédéral de taxe sur le carbone.

Notre gouvernement est déterminé à mener à son terme, dès que possible, le projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac Saint-Martin.

Le Budget de 2020 conforte cet engagement en allouant un total de 101 millions de dollars à cet important projet.

Le Budget de 2020 comprend aussi un investissement ponctuel en immobilisations de 45 millions de dollars pour des projets de résilience climatique.

Annoncé en novembre dernier, ce financement sera versé en trois portions de 15 millions de dollars : une pour les municipalités de la région de la capitale, une pour les autres municipalités et une pour des priorités provinciales en matière de protection déjà répertoriées.

L'usine de traitement des eaux usées du nord de Winnipeg est la plus importante source d'éléments nutritifs – y compris le phosphore et l'azote – déversés dans le lac Winnipeg.

La modernisation de cette installation appuiera les efforts de réduction des éléments nutritifs dans le lac Winnipeg et d'amélioration de la qualité de ses eaux.

Notre gouvernement a informé la Ville de Winnipeg qu'une somme additionnelle de 21,8 millions de dollars sera mise en réserve pour l'usine de traitement des eaux usées du nord de la ville.

Cet investissement augmentera le montant total de financement provincial consacré à ce projet, lequel s'élèvera à plus de 56,2 millions de dollars en comptant les sommes déjà accordées.

Nous continuerons de travailler avec la Ville et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que le financement requis pour cet important projet soit mis en place.

Le Budget de 2020 prévoit aussi un financement maximal de 15,8 millions de dollars pour aider les municipalités à l'extérieur de Winnipeg à mettre en place des installations d'eau et d'égouts sécuritaires et durables.

DES COLLECTIVITÉS PLUS SÛRES ET PLUS FORTES

Notre gouvernement est déterminé à assurer la sécurité des Manitobains.

Nous collaborons avec les collectivités et les organismes chargés de l'application de la loi pour éliminer la criminalité de nos rues et de nos quartiers.

Voilà pourquoi le Budget de 2020 affecte des fonds additionnels de six millions de dollars à des ententes relatives aux services policiers provinciaux, y compris des fonds pour ajouter 27 postes d'agent de police.

Voilà pourquoi le Budget de 2020 prévoit 3,677 millions de dollars de plus pour lutter contre la criminalité et les activités de gangs grâce à l'amélioration de l'échange de renseignements et à d'autres mesures.

Et voilà pourquoi le Budget de 2020 investit 2,3 millions de dollars dans le cadre de la Stratégie en matière de services de police et de sécurité publique de notre gouvernement, afin que les Manitobains se sentent en sécurité chez eux et dans leur collectivité.

Le Budget de 2020 prévoit aussi un financement de 1,015 million de dollars pour aider la police à repérer et à prévenir les cas de conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Cela permettra d'améliorer la sécurité routière au moyen d'une formation accrue et de l'application de nouvelles sanctions prévues par la loi à la suite de la légalisation du cannabis à usage non thérapeutique.

Avec une aide additionnelle de 568 000 dollars, le Budget de 2020 fait passer le financement annuel des services de police des Premières Nations à 14,488 millions de dollars.

Cet investissement renforcera la sécurité publique dans les collectivités des Premières Nations, financera la création de postes d'agent, accroîtra la sécurité des agents et améliorera l'équipement que ces agents utilisent dans l'exercice de leurs fonctions.

Alors que certains choisissent de traiter les malfaiteurs et les voleurs comme des victimes, nous nous préoccupons des vraies victimes d'actes criminels.

C'est pourquoi le Budget de 2020 affecte 561 000 dollars à des subventions appuyant des projets communautaires de prestation de services aux victimes d'actes criminels au Manitoba. Il s'agit d'une augmentation de 29 000 \$.

Cela comprend l'accroissement du financement d'organismes comme le North End Women's Centre, l'Aurora Family Therapy Centre, le centre Age & Opportunity, les Brandon Victim Services et l'organisme Family Dynamics.

De plus, l'aide provenant du Fonds de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement versée à des projets soutenant directement les victimes d'actes criminels augmentera de 200 000 dollars. Le budget de base sera désormais de 500 000 dollars.

Notre gouvernement est déterminé à mettre fin à la violence fondée sur le sexe dans notre province.

Le Budget de 2020 prévoit donc des fonds additionnels de 58 000 dollars pour le Western Manitoba Women's Regional Resource Centre afin qu'il puisse poursuivre ses importants travaux sur cet enjeu.

Tandis que nos prédécesseurs ont laissé le Manitoba sans les ressources nécessaires pour intervenir en cas de catastrophe naturelle, notre gouvernement a réapprovisionné le compte de stabilisation des revenus.

Pour que nous soyons en mesure de faire face au risque d'inondation ce printemps, le Budget de 2020 fait passer le budget des dépenses d'urgence à 100 millions de dollars.

Il prévoit également des fonds de 5,7 millions de dollars pour permettre au ministère de l'Infrastructure de réagir rapidement aux inondations ou à d'autres situations d'urgence de moindre ampleur.

Nous n'avons jamais été si bien préparés à composer avec les inondations ou les autres effets du changement climatique.

Le Budget de 2020 affecte aussi 500 000 dollars pour appuyer les préparatifs et les mesures d'urgence relativement à la santé et au bien-être des animaux.

Notre gouvernement sait que des municipalités fortes et durables rendent le Manitoba fort et durable.

C'est pourquoi notre gouvernement continue d'offrir aux municipalités l'appui le plus généreux au Canada.

Le Budget de 2020 fournit un financement de 313 millions de dollars aux administrations locales par l'intermédiaire du Fonds d'investissement stratégique municipal.

Il prévoit aussi 3,8 millions de dollars pour des projets d'infrastructure essentielle dans le nord du Manitoba, y compris un étang d'épuration de l'eau usée à Thicket Portage et la mise à niveau d'une station de traitement de l'eau à Sherridon.

Ce financement s'ajoute à une augmentation de 300 000 dollars des subventions en capital pour des projets mineurs versées aux collectivités du Nord.

Le Fonds d'investissement stratégique municipal de notre gouvernement permet à la Ville de Winnipeg et à nos autres administrations locales d'avoir voix au chapitre.

Ainsi, elles bénéficient de la souplesse nécessaire pour effectuer des planifications à long terme, avec une aide destinée au fonctionnement et aux immobilisations plus transparente et plus prévisible.

Plus de trois milliards de dollars d'investissements en infrastructure essentielle seront effectués dans l'ensemble du Manitoba au cours des dix prochaines années, par l'intermédiaire du programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

Le ministère des Relations avec les municipalités collabore avec le Secrétariat d'Infrastructure stratégique Manitoba et d'autres ministères pour garantir que Winnipeg, Brandon et toutes les administrations locales du Manitoba ont accès à du financement d'immobilisations dans le cadre de ce programme.

Notre gouvernement est conscient qu'un réseau d'infrastructure solide est essentiel à notre sécurité et au dynamisme de l'économie manitobaine.

C'est pourquoi le Budget de 2020 augmente de 7,2 % le financement de fonctionnement du ministère de l'Infrastructure, pour le faire passer à 494 millions de dollars.

Le budget d'immobilisations du ministère passe à 516,2 millions de dollars, soit une hausse globale de 83,7 millions de dollars.

Et le budget de construction d'immobilisations routières passe à 362,5 millions de dollars, soit une augmentation de 12,5 millions de dollars par rapport à l'exercice en cours.

C'est la première étape de notre engagement à augmenter le budget d'immobilisations de l'infrastructure routière à 400 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, et à dépenser la totalité de ces fonds ou à les reporter à l'exercice suivant.

Ces fonds ne resteront pas dans nos coffres, contrairement à ce qui s'est produit beaucoup trop souvent sous les gouvernements précédents.

Le Budget de 2020 comprend aussi une affectation de 600 000 dollars au Programme du Fonds d'amélioration de la productivité de l'industrie du transport routier.

Ces fonds serviront à entretenir les routes visées par ce programme.

Notre gouvernement poursuit son dialogue avec les collectivités autochtones en vue d'élaborer une Stratégie de réconciliation complète.

Le Budget de 2020 consacrerait 500 000 dollars à la réalisation de cet important objectif.

Le Budget de 2020 investit 500 000 dollars dans le règlement d'intérêts historiques de tiers, afin de permettre des transferts de terres dans le cadre de l'Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités.

UN COÛT DE LA VIE PLUS ABORDABLE POUR LES MANITOBAINS

Le coût de nombreux biens et services augmente et les familles du Manitoba se rendent compte qu'elles ont moins d'argent à la fin de chaque mois.

Elles craignent de ne pas pouvoir payer leurs factures.

Nous comprenons ces préoccupations et c'est pourquoi notre gouvernement s'attache à rendre le coût de la vie plus abordable pour les Manitobains.

Nous avons promis d'abaisser la taxe sur les ventes au détail d'un point pour la fixer à 7 % au cours de notre premier mandat et nous avons tenu cette promesse.

Pendant la récente campagne électorale et dans le contexte du 150^e anniversaire de notre province en 2020, nous avons promis de remettre à chaque ménage manitobain 2 020 dollars au cours des quatre prochaines années.

Nous tenons nos promesses.

Le Budget de 2020 offre des allègements fiscaux d'ampleur qui, joints aux réductions fiscales de 2019, sont les plus importants de l'histoire du Manitoba.

Nous faisons bénéficier les Manitobains de ces économies tout en réduisant le déficit.

Afin de compenser les répercussions de l'écoprélèvement mentionné plus tôt, notre gouvernement abaissera le taux de la taxe sur les ventes au détail à 6 % dès le 1^{er} juillet de cette année.

Le Manitoba sera la seule province à avoir baissé sa taxe de vente ces dernières années, et nous l'aurons fait deux fois.

Nous nous placerons au deuxième rang des provinces et des territoires en ce qui concerne le plus bas taux de taxe de vente.

Tous ceux qui paient l'écoprélèvement bénéficieront de cette diminution de la taxe de vente.

Pour chacun des quelque 510 000 ménages du Manitoba, l'économie annuelle moyenne s'élèvera à environ 345 dollars.

Ce n'est pas tout.

Selon les estimations, jusqu'à la moitié des économies réalisées par les entreprises manitobaines seront transférées aux ménages de la province, soit un bénéfice supplémentaire de 131 dollars par année.

Par conséquent, le total des économies réalisées par chaque ménage manitobain s'élèvera à 476 dollars par année.

En plus de rendre le coût de la vie plus abordable pour les Manitobains, cette baisse de la taxe de vente provinciale stimulera la croissance économique et la création d'emplois.

On estime que cette nouvelle baisse de la taxe de vente provinciale, jointe à la réduction à 7 % l'année dernière et à la mise en œuvre de l'écoprélèvement, fera augmenter le PIB nominal de la province de 108 millions de dollars par année.

Selon les estimations, cela augmentera les revenus du travail d'environ 50 millions de dollars par an et fera croître l'emploi de 1 042 années-personnes.

Le montant personnel de base est un crédit d'impôt non remboursable que chaque résident du Manitoba a le droit de réclamer dans sa déclaration de revenus.

En 2017, notre gouvernement a enchâssé dans les lois l'indexation de ce montant et des tranches d'imposition du revenu des particuliers sur le taux d'inflation.

Depuis, le montant personnel de base est passé de 9 134 dollars à 9 838 dollars.

Grâce à cette augmentation, les Manitobains ont économisé 18,4 millions de dollars d'impôt sur le revenu en 2019 et ils épargneront 16,2 millions de dollars de plus durant l'année d'imposition 2020.

Plus important encore : 11 000 Manitobains à faible revenu sont exemptés d'impôt depuis l'année d'imposition en cours.

Ce nombre augmentera l'an prochain, et il augmentera encore en 2022.

Les droits d'homologation, fortement critiqués en tant que « taxe sur la mort », équivalent à une double taxation. Ils constituent une politique sociale inefficace qui brime les personnes au moment même où elles subissent le traumatisme consécutif au décès d'un proche.

À compter du 1^{er} juillet de cette année, les droits d'homologation seront éliminés au Manitoba.

L'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire est souvent qualifié « d'impôt sur les salaires » puisqu'il s'applique aux traitements versés aux employés.

Quelque 3 000 employeurs du Manitoba paient environ 510 millions de dollars par année en impôts sur les salaires.

Les seuils d'application de cet impôt n'ont pas changé depuis 2008.

Cela se traduit par une forme de progression dans les tranches d'imposition.

Cette situation décourage l'entrepreneuriat et coûte des emplois.

Nous devons corriger les choses, et c'est pourquoi le Budget de 2020 hausse les seuils d'application de l'impôt sur les salaires à compter du 1^{er} janvier 2021.

Cette mesure bénéficiera à environ 1 000 employeurs dans notre province.

Elle sera créatrice d'emplois et d'autres possibilités pour les Manitobains.

Avec leurs taxes, impôts et frais plus élevés, les gouvernements de nos prédécesseurs prenaient aux Manitobains plus qu'ils ne leur donnaient.

Notre gouvernement prend moins, mais donne plus.

Nous laissons plus d'argent dans les poches des Manitobains, qui peuvent d'ailleurs s'attendre à d'autres allègements fiscaux.

UN AVENIR MEILLEUR POUR TOUS LES MANITOBAINS

Les résidents du Manitoba savent que la meilleure protection contre la pauvreté est une éducation de qualité.

Ils savent aussi que le chemin le plus court vers la prospérité est un bon emploi.

Notre Plan d'action pour la croissance économique gagne du terrain et l'optimisme croît partout dans la province.

Notre gouvernement collabore avec le secteur privé pour créer 40 000 emplois au cours de notre mandat actuel. Nous sommes en bonne voie d'y arriver.

Nous restons parmi les provinces chefs de file en ce qui concerne l'investissement du secteur privé.

Plus de Manitobains que jamais ont un emploi et notre taux de chômage demeure l'un des plus bas au Canada.

L'immigration vers notre province est à son niveau le plus élevé depuis des décennies. Une fois encore, cela prouve que le Manitoba est une terre d'espoir pour des gens du monde entier qui souhaitent bâtir une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leur famille.

En augmentant de 4,8 millions de dollars les fonds affectés au Programme de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le Budget de 2020 donne aux jeunes la possibilité de réaliser leurs rêves.

Ce financement comprend 1,8 million de dollars pour le Programme de bourses du Manitoba et trois millions de dollars pour le Programme de bourses d'études et d'entretien du Manitoba.

Conjointement avec notre formule de contrepartie des fonds recueillis dans le secteur privé, cela mettra 30 millions de dollars à la disposition des étudiants et leur permettra d'entamer ou de poursuivre leurs études postsecondaires.

On estime que le nombre d'étudiants manitobains recevant un prêt étudiant a augmenté de 35 %.

Face à cette situation, nous prévoyons dans le Budget de 2020 plus de 41 millions de dollars en prêts sans intérêt pour permettre aux étudiants de réaliser leurs objectifs en matière d'éducation postsecondaire et d'accéder à la carrière de leur choix.

Notre gouvernement est également déterminé à assurer une croissance économique vigoureuse et durable dans le nord du Manitoba.

C'est pourquoi le Budget de 2020 affecte 500 000 dollars à la mise en œuvre du Protocole de développement minier.

C'est aussi la raison pour laquelle le ministère de l'Agriculture et du Développement des ressources allouera aux collectivités des Premières Nations jusqu'à 50 000 dollars par projet d'exploration et d'exploitation minières au sein de leurs territoires.

CONCLUSION

En quatre ans seulement, le Manitoba a accompli d'énormes progrès sur la voie du redressement.

Mais la route est longue et le travail est loin d'être terminé.

Il reste beaucoup de grands défis à surmonter, mais notre gouvernement est prêt à les relever.

Nous faisons avancer le Manitoba en mettant l'accent sur les enjeux les plus importants pour les Manitobains :

En fournissant de meilleurs services.

En protégeant notre environnement.

En rendant nos collectivités plus fortes et plus sûres.

Et en rendant le coût de la vie plus abordable.

Nous redonnons espoir.

Nous créons des possibilités.

Et, motivés par la conviction inébranlable que de meilleurs jours nous attendent, nous bâtissons un avenir plus prometteur et plus prospère pour toute la population du Manitoba.